

Droit fiscal

nant par la voix des journaux que certaines de leurs dispositions seront invalides à moins que le bill ne soit adopté. Et naturellement, le gouvernement se trouve encore plus embarrassé parce que notre parti ne cesse de réclamer d'autres réductions de l'impôt sur le revenu.

On prévoit que les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers pour 1975-1976 augmenteront de 13 p. 100, et il faudra qu'il en soit ainsi. Le 25 octobre, à l'occasion du débat des subsides, j'ai longuement commenté les dépenses supplémentaires du ministère des Travaux publics; les contrats dépassaient de 20 p. 100 en moyenne les crédits prévus. Sans compter que le budget du ministère avait connu une hausse de 38 p. 100 depuis quelques années. C'était évident qu'il fallait écarter certains projets trop luxueux et réduire l'impôt des particuliers pour aider de nombreux Canadiens à joindre les deux bouts.

Un grand nombre de mes collègues qui ont commenté longuement cette situation connaissent beaucoup mieux que moi les divers aspects du bill à l'étude. Je voudrais cependant insister sur quelques points en terminant. Le bill est si épais, si volumineux qu'il renforce l'idée que beaucoup d'entre nous se font depuis quelque temps, c'est-à-dire que la réforme fiscale n'est qu'une plaisanterie. Le gouvernement continue d'avoir recours aux expédients. Je le somme de mettre fin à son chantage et de réduire véritablement l'impôt des particuliers de façon à en faire bénéficier les salariés et à restreindre ses propres dépenses.

Peut-être ne suis-je pas économiste, mais tout bon électeur du comté de Hastings vous dira que ces mesures seront efficaces. Il ne sera pas nécessaire de mettre sur pied un nouveau département de l'impôt et tous les contribuables canadiens en saisiront la portée. Ces mesures n'ont pas les échappatoires où se fauflent les experts fraudeurs et ne nécessitent pas 100,000 livres de papier pour produire des résultats.

• (1550)

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, j'aimerais formuler quelques observations sur certains aspects des mesures d'application du budget relativement aux différentes propositions de l'impôt sur le revenu. En tant que députés de la Colombie-Britannique, nous avons lieu de nous inquiéter de la question de la double imposition et de la décision du gouvernement fédéral de ne pas reconnaître aux sociétés le droit de réclamer une exemption au titre des redevances provinciales versées sur les ressources qu'elles exploitent. L'expression «redevances» est intéressante, mais le gouvernement fédéral semble malheureusement porté à la confondre avec «impôt». Quoi qu'il en soit, le terme «redevances» a un sens bien précis et sous-entend en quelque sorte le versement d'une somme d'argent à un propriétaire. Ainsi, écrivains et chansonniers touchent des redevances sur leurs œuvres, tout comme parfois les provinces, en tant que propriétaires des ressources naturelles dans les limites de leurs territoires.

J'ai souvent pensé que le gouvernement fédéral et ses ministres des Finances avaient été enhardis par la décision rendue par la Cour suprême à la fin des années 60 en déclarant toutes les richesses minières se trouvant au large des côtes du Pacifique, propriété du gouvernement fédéral, et non des gouvernements provinciaux. A cette époque, les commentateurs les plus sages, tout en accep-

tant la décision de la Cour, soulignèrent qu'un règlement politique entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial concerné devait s'ensuire. Pourtant, il semble que pour les questions de richesses naturelles où la propriété ne fait aucun doute, le ministre fédéral des Finances (M. Turner) ne soit pas prêt à envisager un règlement politique, mais plutôt à affirmer la position du fédéral. Comme un journaliste de la revue *Maclean's* l'a écrit dans le dernier numéro, il a ramené les provinces au niveau de municipalités. Quiconque se préoccupe du financement des municipalités ces temps-ci sait dans quelle position difficile se trouvent les municipalités et les villes de tout le pays, étant donné que leurs ressources fiscales sont si limitées alors que les autorités provinciales et fédérales exigent beaucoup d'elles.

Pendant le débat dont nous avons été témoins ces derniers mois, j'ai souvent pensé que c'était une bonne chose que la Colombie-Britannique ait connu une ruée vers l'or avant d'adhérer à la Confédération. On peut s'imaginer les premiers chercheurs d'or qui, après avoir travaillé quelques mois seulement, se seraient rendu compte qu'ils n'allaient recevoir que très peu en échange de leurs efforts, parce que le gouvernement fédéral allait tout leur prendre. Il y aurait eu des flots de chercheurs d'or repartant vers le Sud, emportant leurs batées et quittant ce pays où ils venaient à peine d'arriver. Il est arrivé à peu près la même chose, pour l'industrie de la prospection pétrolière, dans la province voisine de la mienne, et le gouvernement devrait surveiller cette situation de très près.

Tout récemment, le président de Rio Algoma Mines Limited et de Lornex Mining Corporation de la Colombie-Britannique a dit à la Chambre des mines de la Colombie-Britannique et du Yukon ce qu'il pensait de la double imposition et de l'application des redevances aux impôts sur les ressources. Il voit comme une solution à la situation actuelle l'étatisation complète de l'industrie minière canadienne et il soupçonne que c'est le véritable objectif des diverses autorités gouvernementales. C'est une solution que nous, de notre parti, rejeterions carrément. L'intervention directe du gouvernement dans l'industrie est telle que nous n'y trouvons guère d'encouragement.

La dernière fois que nous avons débattu la question, le député de Cape Breton-East Richmond (M. Hogan) a insinué que les provinces atlantiques devront peut-être attendre d'avoir un gouvernement néo-démocrate pour obtenir des solutions à leurs problèmes. Je lui répondrais que si les provinces de cette région examinent de près la situation en Colombie-Britannique, elles n'éliront pas de sitôt un gouvernement provincial néo-démocrate. Le gouvernement de Victoria n'a peut-être pas fait le vœu de pauvreté, mais je crains bien qu'il ait fait vœu d'appauvrissement. Car les politiques adoptées finiront par briser une industrie implantée depuis des années dans la province. Selon un communiqué, le premier ministre de la Colombie-Britannique se trouvait récemment en Alberta et donnait au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral de nombreux conseils sur le consortium Syncrude qui envisage d'exploiter les sables bitumineux de l'Athabaska. A mon sens, s'il est allé dans la province voisine prodiguer ses conseils, c'est tout simplement pour détourner l'attention des habitants de Colombie-Britannique et les empêcher de penser aux